Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07 AVR. 2025
ID : 030-213002975-20250404-2025_16-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mille vingt-cinq
Le quatre avril
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué par Madame le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31/03/2025

PRÉSENTS :
MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Romane MINIOU.

ABSENTS :
MMES/M. Florence MAURIN, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

PROCURATION : Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Marion CHOQUET a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET :
PROJET DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE OMNISPORTS EN SALLE POLYVALENTE MULTI-ACTIVITÉS - BOULODROME
Demande de subvention à la Région.
Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport.

Considérant le projet de rénovation et d'aménagement de la salle omnisports en salle polyvalente multi-activités porté par la commune,
Considérant la délibération n°2022-41 du 03/09/2022,
Considérant la délibération n°2024-32 du 11/07/2024,
Considérant la délibération n°2024-53 du 13/12/2024,
Considérant la délibération n°2025-08 du 17/01/2025,
Considérant la délibération n°2025-10 du 26/02/2025,
Considérant la délibération n°2025-11 du 26/02/2025,
Considérant la délibération n°2025-12 du 26/02/2025,
Considérant la délibération n°2025-13 du 04/04/2025,

Considérant que ce projet représentait dans sa phase d'Avant-Projet Sommaire (APS), une enveloppe globale de 1 566 849.00 € HT,

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07 AVR. 2025
ID : 030-213002975-20250404-2025_16-DE

.../...

Considérant que dans sa phase Avant-Projet Définitif (APD) ce projet représente la somme globale de 1 622 849.00 € HT,
Considérant l'intégration d'un boulodrome au projet,
Considérant que le coût du boulodrome a été estimé à 280 000.00 € HT dans sa phase Avant-Projet Sommaire (APS),
Considérant que dans sa phase Avant-Projet Définitif (APD) ce projet représente la somme de 294 056.68 €
Considérant qu'il convient de prendre en compte cette augmentation des coûts dans les différentes demandes de subventions,
Considérant que la partie boulodrome est susceptible de bénéficier d'aides financières de :

- La Région « Soutien à la construction et rénovation d'équipements sportifs »
- L'Agence Nationale du Sport,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

DÉCIDE

➢ D'AUTORISER Mme le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès de :

- La Région (Soutien à la construction et rénovation d'équipements sportifs),
- L'Agence nationale du Sport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Annexe : Plan de financement

La secrétaire de séance
Marion CHOQUET

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 07/04/2025
⇨ Reçu par la Préfecture, le 07 AVR. 2025
⇨ Retour en Mairie, le 07 AVR. 2025
⇨ Affiché le 07 AVR. 2025

Mme. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07 AVR. 2025
ID : 030-213002975-20250404-2025_16-DE

Annexe :

Collectivité : Commune de ST SAUVEUR CAMPRIEU
Plan de financement de l'opération :
PROJET DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE OMNISPORTS EN SALLE POLYVALENTE MULTI-ACTIVITÉS

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses		Montant (HT)
Travaux		
BOULODROME		294 056,68 €
	COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	294 056,68 €
Ressources prévisionnelles de l'opération		
	FINANCEMENTS PUBLICS	
Financeurs		sollicité ou acquis
Région (Soutien à la construction et la rénovation d'équipements sportifs à intérêt territorial	Entre 30 et 60 000,00 €	60 000,00 €
ANS (Agence nationale du Sport)	20% SUR 294 056,68 € HT (Prévisionnel)	58 811,33 €
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	118 811,33 €
	FINANCEMENTS COLLECTIVITÉ	
Collectivité		175 245,35 €
	TOTAL FINANCEMENTS COLLECTIVITÉ	175 245,35 €
	TOTAL GÉNÉRAL DES RESSSOURCES DE L'OPÉRATION	294 056,68 €

Fait à : St Sauveur-Camprieu
Le : 04 AVR. 2025

Signature (nom et qualité)
Le Maire
Nicole AMOSSI

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)